

**L'An DEUX MIL VINGT,  
le QUATRE MARS  
à vingt heures trente,**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. PERRIN Raymond, Maire  
Présents : Mmes GUILLOT Jacqueline - RIBES Monique- ROUX Maryline -Mrs PERRIN Raymond - CROZET Guy- DEJOB Xavier  
Absents ayant donné procuration à :  
Absents excusés : GEORGES Jean François-MEILLAND René- CLAVARON Patrice  
Absents :  
Secrétaire de séance : CROZET GUY

6 1 MARS 2020

*Objet : CA et compte de gestion 2019 du budget de l'assainissement collectif - affectation du résultat*

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de RIBES MONIQUE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		435.03	121 930.21		121 930.21	435.03
Opérations de l'exercice	12 788.93	12 462.37	38 414.46	101 452.58	51 203.39	113 914.95
<b>TOTAUX</b>	<b>12 788.93</b>	<b>12 897.40</b>	<b>160 344.67</b>	<b>101 452.58</b>	<b>173 133.60</b>	<b>114 349.98</b>
Résultat de clôture		108.47	58 892.09		58 783.62	
				Restes à réaliser		22 638.46
				Besoin/excédent de financement total	36 145.16	
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

108.47	au compte 1068 (recette d'investissement)
	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

7 -2 MARS 2020

*Objet : CA et compte de gestion 2019 du budget de de la collectivité - affectation du résultat*

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de CROZET GUY délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		608 722.07		243 058.28		851 780.35
Opérations de l'exercice	208 548.09	250 500.79	259 388.30	207 557.13	467 936.39	458 057.92
<b>TOTAUX</b>	<b>208 548.09</b>	<b>859 222.86</b>	<b>259 388.30</b>	<b>450 615.41</b>	<b>467 936.39</b>	<b>1 309 838.27</b>
Résultat de clôture		650 674.77		191 227.11		841 901.88
				Restes à réaliser	122 763.88	
				Besoin/excédent de financement Total		719 138.00
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
650 674.77	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

8 – 3 MARS - 2020

*Objet : Vote des taxes communales*

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient de déterminer le taux des différentes taxes locales (d'habitation, foncière bâti, foncière non bâti, CFE).

Il rappelle les taxes en vigueur.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe le taux des différentes taxes locales ainsi :

- taxe d'habitation : 9.5 %
- taxe foncière (bâti) : 4.64 %
- taxe foncière (non bâti) : 24.20 %
- taxe professionnelle : 19.52 %

*Objet : Les budgets 2020*

### **1/ Collectivité**

Budget primitif 2020

#### **Section de fonctionnement**

Budget équilibré en Dépenses et Recettes à la somme de 851 518.79

#### **Section d'investissement**

Budget équilibré en Dépenses et Recettes à la somme de 341 385.89

Ce budget est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **2/ Service Assainissement**

Budget primitif 2020

#### **Section de fonctionnement**

Budget équilibré en Dépenses et Recettes à la somme de 13 393.97

#### **Section d'investissement**

Budget équilibré en Dépenses et Recettes à la somme de 79 473.63

Ce budget est approuvé à l'unanimité des membres présents

Objet des délibérations

*Objet : CA et compte de gestion 2019 du budget de l'assainissement collectif - affectation du résultat*

*Objet : CA et compte de gestion 2019 du budget de de la collectivité - affectation du résultat*

*Objet : Vote des taxes communales*

*Objet : Les budgets 2019*

Nom/ prénom des conseillers	Signature	Observations
PERRIN RAYMOND		
CROZET GUY		
RIBES MONIQUE		
GEORGES JEAN FRANCOIS	Absent	
ROUX MARYLINE		
GUILLOT JACQUELINE		
MEILLAND RENE	Absent	
CLAVARON PATRICE	Absent	
DEJOB XAVIER		